

Adresse des administrateurs du département d'Eure-et-Loir, lors de la séance du 8 brumaire an III (29 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département d'Eure-et-Loir, lors de la séance du 8 brumaire an III (29 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 167;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21341_t1_0167_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Comités révolutionnaires.

Commune de Calais-sur-Anille, ci-devant Saint-Calais, département de la Sarthe^c; Ruffec [Charente]^f; district de Blois, département de Loir-et-Cher^g.

Municipalités et conseils généraux des communes.

Argenton, département de l'Indre^h.

Sections.

Liberté, commune de Dijon [Côte-d'Or]ⁱ; Crébillon, commune de Dijon^j.

Sociétés populaires.

Commune de Gannat, département de l'Allier^k; Bourghéroule, département de l'Aisne (32); Louviers [Eure]^m; Les Andelys [Eure]ⁿ; La Rochelle [Charente-Inférieure]^o; Coulommiers [Seine-et-Marne]^p; Le Rocher, commune de Mortagne, département de l'Orne^q; Canteleu [Seine-Inférieure]^r; Caudebec-les-Elboeuf, département de la Seine-Inférieure; Compiègne, département de l'Oise^s; de Cahors [Lot]^f (33).

a

[*Les administrateurs du département d'Eure-et-Loir à la Convention nationale, Chartres, le 23 vendémiaire an III*] (34)

Législateurs,

La vertu, la justice, la liberté mises à l'ordre du jour; les ennemis de l'extérieur repoussés et foudroyés; les intrigans, les fripons démasqués et terrassés, le gouvernement révolutionnaire concentré et régularisé, le crime puni, l'erreur pardonnée.

A ces traits, à ces principes contenus dans votre adresse nous reconnaissons les représentans d'un peuple libre.

Restez à votre poste; par des lois sages, assurez le bonheur des François; nous jurons obéissance à vos décrets; nous jurons tous de défendre la liberté, l'égalité et l'indivisibilité de la République.

LEVAISON, *président*, BARRE, *secrétaire général*, LECREUX, *secrétaire adjoint* et 7 autres signatures.

b

[*Les administrateurs du district de Val-Libre à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (35)

(32) L'adresse donnée sous la côte C 325, pl. 1405, p. 35, reproduit celle du 3 brumaire. *Arch. Parlement.*, 3 brum., n° 10^a.

(33) P.-V., XLVIII, 96-97.

(34) C 323, pl. 1386, p. 5.

(35) C 323, pl. 1386, p. 4.

Législateurs,

Nous vous l'avons dit, l'énergie que vous avez déployée dans les journées mémorables des 9 et 10 thermidor vous ont acquis de nouveaux droits, des droits éternels à la reconnaissance de tous les Français.

Nous l'avons juré notre mot d'ordre est l'amour et le respect des loix. Notre cri de ralliement, la Convention nationale.

Pénétrés de ces principes sacrés auxquels nous tiendrons constamment, avec tous nos concitoyens dont nous sommes ici les organes, les criminelles agitations, les absurdes calomnies, les blasphèmes astucieux, les systèmes désorganiseurs des sectateurs de l'infame Catilina n'ont excité dans nos ames qu'indignation, qu'horreur.

Fidèles Représentans! Vous seuls êtes investis de la souveraineté du Peuple. C'est dans vos mains pures qu'il veut la maintenir. Instruit par l'expérience, éclairé par votre sublime adresse du 18 de ce mois, il se serre autour de vous; il est debout et prêt à écraser la main téméraire qui oseroit attenter à l'unité du gouvernement.

Il attendoit de votre sagesse et de votre courage que vous mettriez un frein salutaire aux agitations des malveillans et votre décret du 25 vient de remplir son attente.

Le génie, la philosophie, la justice et toutes les vertus ont applaudi à cette loi, qui prononce la chute, l'anéantissement de l'hydre de division.

Législateurs dans l'élan de notre confiance de notre amour, de notre reconnaissance, nous venons vous offrir nos coeurs, nos bras, nos fortunes, notre vie pour affermir votre ouvrage.

Il faut que le calme succède enfin à tant d'orages.

Nous aimons à nous retracer avec tous nos concitoyens, ce présage consigné dans votre dernière adresse au Peuple Français, le vaisseau de la République tant de fois battu par la tempête, touche déjà le rivage, gardons nous de le repousser au milieu des ecueils. Laissons le s'avancer dans le port en fendant d'un cours heureux une mer obéissante, au milieu des transports d'un peuple libre et triomphant.

Tel sera le résultat, tel sera le terme glorieux de vos immenses travaux.

GASSON, *agent national*, BOURACHE, *secrétaire et trois autres signatures*.

c

[*Les administrateurs du district de Châtillon-sur-Seine à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III*] (36)

(36) C 323, pl. 1386, p. 6.